

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française  
au service du développement africain

# Concours USenghor 2019

Foire aux questions :  
différentes étapes du  
concours

# #UNIVERSITÉSENGHOR

Concours USenghor 2019 - Foire aux questions : différentes étapes du concours

## A AVANT LA SOUMISSION DES DOSSIERS EN LIGNE

### 1. Qu'est-ce qui change par rapport aux années précédentes ?

Beaucoup de choses changent par rapport aux années précédentes. Le stage de fin de première année est supprimé. Il est remplacé par un stage de 5 à 6 mois placé en fin de formation (fin du M2) qui n'est plus indemnisé par l'Université Senghor. Par contre, l'Université Senghor prend en charge le billet aller-retour depuis l'Égypte vers le lieu de stage pour tous les étudiants, y compris pour les étudiants non boursiers. De même l'allocation mensuelle de subsistance est maintenant donnée à tous les étudiants, y compris les étudiants non boursiers. Enfin, le programme des spécialités change et comprend maintenant un volet important de pédagogie par projet (6 crédits par semestre). Dernière chose, les droits d'inscription administrative, payés par tous les étudiants, y compris non boursiers, doivent maintenant être payés annuellement et s'élèvent à 350 € / an.

### 2. Je ne vois plus la spécialité Communication et Médias ?

Les contenus de cette spécialité ont été, en partie, intégrés dans les nouvelles maquettes du département Culture.

### 3. Je suis toujours en année de licence, je soutiens en juillet. Est-ce que je peux postuler pour le concours ?

L'admission pour l'université Senghor requiert l'obtention d'un diplôme équivalent d'un BAC+3. Il n'est donc pas possible à un candidat n'ayant pas terminé ses études de licence avant la clôture du processus de recrutement de se voir accepté à l'Université Senghor.

### 4. Je viens d'obtenir mon diplôme de licence, je n'ai que deux mois d'expérience professionnelle. Ai-je une chance d'être retenu ?

Le nombre d'années d'expérience professionnelle exigé pour être admissible aux épreuves du concours est d'une année minimum, soit 12 mois. Vous ne pourrez donc pas être retenu.

### 5. J'ai une formation de base éloignée de la spécialité choisie. Ai-je une chance d'être retenu ?

Si par vos expériences professionnelles, vous arrivez à démontrer au jury de sélection que vous avez des aptitudes vous permettant de suivre la formation, vous aurez mis les chances de votre côté. Il n'est pas possible de répondre oui ou non à une telle question, tout dépendra de votre dossier et de votre projet. On peut, par exemple, vouloir se spécialiser dans le management d'activités culturelles avec une formation initiale en gestion de projet ...

### 6. A qui est adressée la lettre de motivation ?

Il est souhaité d'adresser la lettre de motivation à qui de droit sans mention explicite du destinataire.

### 7. Que faut-il mettre dans la lettre de motivation ?

Dans la lettre de motivation, le candidat expose les raisons pour lesquelles il estime qu'il peut être pris comme étudiant de la prochaine promotion en mettant en évidence ses atouts et aussi comment les études à l'université Senghor s'inscrivent dans son plan de carrière.

### 8. Est-ce possible de choisir deux spécialités parmi les 8 proposées ?

Non, il n'est pas possible d'être candidat à deux spécialités, mais au sein d'un même département, il sera possible, à titre dérogatoire et après décision d'un jury, de changer la spécialité qu'on a choisie.

### 9. Qu'arrive-t-il si mon projet professionnel est semblable à celui d'un autre candidat ?

Il n'arrivera rien. Deux candidats peuvent avoir un même projet professionnel à condition qu'ils soient présentés différemment par chacun des candidats. Les éléments d'appréciation du projet professionnel ne sont pas relatifs à la thématique du sujet mais surtout à la cohérence du projet avec le profil du porteur de projet, son argumentation, et comment la formation peut le disposer à avoir les outils pour le développer.

### 10. A qui m'adresser si j'ai besoin d'aide dans la constitution de mon dossier de candidature ?

Pour toutes vos demandes d'informations complémentaires, l'université est à votre disposition par ses services dédiés. Vous pouvez nous laisser un message sur notre page facebook ou par courriel à [concours@usenghor.org](mailto:concours@usenghor.org)

### 11. Comment se fait le choix des candidats ? Quels sont les critères de sélection ?

Sont pré-admis les candidats qui valideront les trois étapes successives du concours : i) la sélection sur dossier, ii) l'examen écrit et iii) l'épreuve orale. L'université étant reconnue comme un centre d'excellence, les critères de sélection concourent à donner les bourses aux meilleurs candidats ayant obtenu de meilleurs scores aux différentes étapes et remplissant les conditions de base (bac+3, au moins un an d'expérience, et être âgé de moins de 36 ans). Si vous ne remplissez pas toutes ces conditions (notamment celle de l'âge), vous pouvez également être admis mais vous ne pourrez pas prétendre à une bourse.

L'admission est prononcée après règlement des droits d'inscription par les candidats déclarés pré-admis par le jury de sélection

## B DANS LE CADRE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE

### 12. Comment dois-je me préparer pour aller à la composition ?

Comme tout examen, le test écrit exigera de vous y préparer tel qu'il convient pour un examen d'entrée à un centre d'excellence comme notre institution.

### 13. Est-il possible de consulter les épreuves des années antérieures ?

Non, nous ne communiquons pas les épreuves des années antérieures, d'autant qu'elles changent considérablement d'une année à l'autre.

### 14. Qu'est-ce que je dois réviser ?

Le test vise à apprécier d'une part votre connaissance générale sur la Francophonie, la thématique du développement et votre connaissance des fondamentaux de la spécialité dans laquelle vous souhaitez vous faire former, et d'autre part à apprécier vos compétences de base, notamment rédactionnelles, et votre esprit de synthèse.

# #UNIVERSITÉSENGHOR

Concours USenghor 2019 - Foire aux questions : différentes étapes du concours

## 15. Combien dure l'épreuve ?

L'épreuve écrite est généralement d'une durée de deux heures, au maximum de trois heures. Cette information sera communiquée aux étudiants convoqués à l'épreuve écrite.

## 16. Où se déroule le test écrit ?

Le test écrit se déroule dans un centre de composition dans la plupart des pays membres de la Francophonie. Les candidats pré-admis pour le test recevront une convocation indiquant le lieu précis et l'heure de convocation plusieurs jours à l'avance. Une indication sera faite aussi sur le site de l'université.

## 17. Quelles sont les modalités de règlement des droits de concours ?

Elles seront communiquées aux candidats admis à passer l'épreuve écrite.

## C POUR L'ENTRETIEN ORAL

### 18. Sur quoi portera l'entretien ?

L'entretien est la dernière étape du concours de recrutement. Si vous y êtes conviés, vos efforts ont donc payé et vous voilà à une étape cruciale et déterminante. Il s'agit d'un moment précieux que vous devez valoriser. Vous allez rencontrer un membre de l'Université Senghor ou un représentant qui va évaluer votre intérêt pour la formation.

### 19. Faut-il réviser des matières ?

Il n'est pas nécessaire de réviser des matières, cependant il sera préférable de connaître les fondamentaux dans la spécialité à laquelle vous avez candidaté au cas où la discussion avec la personne en charge de l'entretien porte sur certains détails techniques. Il convient de rappeler qu'il est souhaité que vous soyez en forme physiquement, moralement et psychologiquement. Nous vous invitons à bien dormir la veille, pour ne pas être en retard au rendez vous. N'oubliez pas votre pièce d'identité et il ne serait pas superflu que vous fassiez un effort vestimentaire.

### 20. Suivant quels critères l'université sélectionne-t-elle un candidat comme boursier ou non ?

L'attribution de la bourse repose sur la qualité des candidatures évaluée aux 3 étapes du concours en veillant au respect de la parité femme-homme. Seuls les candidats âgés de moins de 36 ans au 1er septembre 2019 peuvent prétendre à une bourse.

Le nombre de bourses est fixé à 120. Pour faire face à une demande croissante (environ 3000 candidatures attendues) l'institution a développé une politique permettant aux étudiants déclarés pré-admis au concours de recrutement et qui ne sont pas dans les 120 meilleurs de participer à la formation s'ils peuvent contribuer à leur prise en charge. A cet effet, 40 places sont disponibles pour ces étudiants capables de s'acquitter des frais de vie notamment. Ces étudiants inscrits en liste complémentaire bénéficieront des mêmes services et avantages que les autres étudiants dits boursiers.

### 21. Quelles sont les garanties d'être sélectionné(e) comme boursier (ère) ?

L'attribution du statut de boursier est donnée par un jury impartial et souverain eu égard à la qualité du dossier.

### 22. Si je suis retenue sur la liste complémentaire, existe-t-il une possibilité pour que je sois boursier une fois sur place ? Sous quelles conditions ?

Les décisions du jury d'admission sont sans recours et ne peuvent être modifiées. A cet effet, le titre d'admission d'un candidat n'est pas modifiable pour le compte d'une promotion sauf si vous faites partie des premiers non-boursiers ayant acquitté leur droit d'inscription et de frais de vie et qu'un étudiant boursier vient à se désister auquel cas, sa bourse pourra vous être attribuée et les dépenses engagées vous être remboursées.

### 23. Si je suis retenu, pourrais-je choisir de suivre mes cours dans un des campus Senghor autre qu'au siège à Alexandrie ?

Les campus de l'Université Senghor constituent une alternative aux aspirants à nos formations qui ne peuvent se rendre à Alexandrie pour diverses raisons. A cet effet, ils obéissent à des critères d'entrées spécifiques suivant chaque type de formation. Au cas où un candidat pré-admis pour le site d'Alexandrie souhaite suivre ses cours dans un campus Senghor qui offre la même formation, la redirection n'est pas automatique. Elle fait suite à une demande écrite par le candidat et une vérification de ce qu'il répond aux conditions d'entrée à la formation. Il est à noter que la plupart de nos formations dispensées sur les campus sont de niveau M2 seulement.

### 24. Si je suis retenu, est ce que je peux remettre mon inscription pour l'année suivante ou la promotion suivante ?

Non. La pré-admission est prononcée pour le compte d'une promotion. A la promotion suivante, le candidat doit reprendre le processus du concours.

### 25. Dans quelle langue se dérouleront les cours ?

L'université Senghor est un opérateur direct de la francophonie. C'est une université internationale de langue française. Les cours se déroulent donc en français. Cependant, d'autres langues y sont enseignées, l'anglais et l'arabe.

### 26. Serions-nous obligés de comprendre et parler en arabe ?

L'arabe n'est pas une obligation. Le personnel d'encadrement et d'appui de l'université s'exprime à l'écrit et à l'oral en français. Toutefois, il est donné un cours non obligatoire sur les rudiments de la langue arabe dans le but de faciliter les interactions des étudiants avec la population égyptienne.

## D EN PREPARATION A VOTRE VOYAGE SUR ALEXANDRIE

### 27. Faut-il apporter des documents (diplôme, acte de naissance, etc.) avec soi ? Si oui, lesquels ?

Une fois que vous aurez soldé vos droits d'inscriptions et frais de vie suivant que vous soyez sur la liste principale ou complémentaire, il vous sera indiqué les documents avec lesquels vous serez invité à voyager. Il s'agit en général des documents attestant de l'authenticité de tous les documents déclarés et fournis pour votre dossier de candidature.

### 28. Les versions électroniques suffisent-elles ?

Les versions numériques ont servi à compléter votre dossier de candidature. Il est important pour nous de constater de visu les originaux ou copies légalisées pour prouver l'authenticité des

# #UNIVERSITÉSENGHOR

Concours USenghor 2019 - Foire aux questions : différentes étapes du concours

documents que vous avez fournis. Ces documents vous seront retournés après cette étape de vérification. Dans le cas où des documents assurément falsifiés étaient présentés, vous serez immédiatement exclu du programme.

## 29. Est-il possible de changer de spécialité une fois sur place ? Et dans quel délai après le démarrage des cours ?

Le changement de spécialité peut se faire sous réserve de l'avis des directeurs des départements concernés (celui de départ, et celui d'arrivée). Il s'agit d'une demande qui se traite au cas par cas et qui revêt un caractère exceptionnel.

## 30. La recherche de stage est-elle assurée par l'université pour les étudiants ?

Les départements de l'Université offrent un appui conseil et un suivi à la recherche de stage. Il est de la responsabilité de l'étudiant qu'il puisse prendre les devants, en plus de l'assistance de l'institution, car cela lui permet de se confronter aux exigences du monde professionnel et le prépare à l'après formation où il est tenu de se réinsérer.

## 31. Quelles sont les périodes de repos ou de vacances ?

L'université étant en Egypte, elle est soumise à la réglementation de son pays d'accueil. A cet effet, les cours ont lieu du dimanche au jeudi tandis que le vendredi et samedi sont libérés. Les cours sont arrêtés pour les fêtes de fin d'année. Dans chaque département, certaines semaines sont libérées de cours.

Par ailleurs la première année prend fin à la troisième semaine du mois de mai et la deuxième année démarre au 1er octobre. Entre ces deux dates, l'étudiant est en congé et l'Université ne le prend pas en charge.

## 32. Une fois l'année universitaire entamée, puis je me désister ?

Le désistement est possible tout au long de votre formation. Tout dépend de la raison le justifiant. Le règlement de l'université prévoit les cas possibles et leurs conditions.

## 33. Est-ce que l'Université me remboursera les frais d'inscription si je me désiste en cours d'année ?

Tout est fonction des conditions dans lesquelles vous vous désistez. Si vous décidez de renoncer bien avant la rentrée les frais engagés vous seront remboursés. Ce n'est pas le cas si cela se produit après la rentrée universitaire. Nous traitons au cas par cas.

## E AUTRES QUESTIONS UTILES

### 34. Ai-je besoin d'un visa pour l'Egypte ? Comment l'obtenir ?

Les conditions d'entrée en Egypte sont définies par les autorités égyptiennes. Il vous appartient de vous rapprocher du ministère chargé des affaires étrangères de votre pays pour connaître les conditions d'accès des ressortissants de votre pays en Egypte. L'université vous fournira les documents utiles et qui sont de son ressort pour la demande de votre visa. Dans la plupart des cas, un visa est requis.

### 35. Je suis fonctionnaire, l'Université pourra-t-elle envoyer un courrier à mon administration pour obtenir une disponibilité ?

Il appartient à l'étudiant de faire les démarches auprès de son employeur pour sa mise en disponibilité. A cet effet, à la réception des sommes due pour votre inscription, l'université vous enverra une lettre d'admission. Au cas où vous auriez besoin d'un document administratif attestant votre pré-admission avant d'avoir soldé les sommes dues, une telle attestation pourra également vous être délivrée sur demande.

### 36. Serai-je en sécurité en Egypte ?

L'Egypte accueille depuis 1990 les diverses promotions de l'Université. Malgré les différentes crises politiques qu'elle a connues, les activités de l'Université se sont toujours bien déroulées avec l'appui des autorités égyptiennes.

### 37. Quelles sont les conditions de vie des étudiants une fois sur place ?

Une fois sur place, les étudiants bénéficient d'une prise en charge qui comprend : l'hébergement dans des appartements à 2 ou 3 personnes en chambre individuelle, la restauration du midi (tous les jours de la semaine), le transport des lieux de résidence vers l'université (tous les jours), une assurance médicale pendant le séjour en Egypte et une allocation mensuelle forfaitaire pour couvrir d'autres frais de subsistance.

### 38. Étant à l'Université, est-ce que je peux accueillir des parents dans mon logement ?

L'invitation de parents proches est possible mais elle est encadrée par les dispositions réglementaires de l'Egypte. Notre service intérieur pourra vous orienter dans une telle démarche.

# Université Senghor

1, Place Ahmed Orabi,

El Mancheya Alexandriae - Egypte

Tél. : +203.48.43.570

Fax. : +203.48.50.532



[usenghor-francophonie.org](http://usenghor-francophonie.org)



[concours@usenghor.org](mailto:concours@usenghor.org)



[@USenghor](https://twitter.com/USenghor)



[/usenghor](https://www.facebook.com/usenghor)



[Université Senghor à Alexandrie](https://www.linkedin.com/company/universite-senghor-a-alexandrie)